

A. Introduction

Le groupe de travail « Tuyauteur industriel » est composé de représentants des différents services du Forem et de représentants de l'IFPM (fonds sectoriel de la Commission Paritaire 111) et Agoria. Ce groupe de travail se réunit depuis 2007.

LE MARCHE SELON LE FOREM										
01-Taux de satisfaction final	02-Evolution du taux de satisfaction	03-Durée de satisfaction finale	04-Evolution de la durée de satisfaction	05-Nb d'offres final (12 derniers mois)	06-Evolution du nombre d'offres	07-Niveau RMO	07bis-Evolution du niveau RMO (1 an)	08-Qualification de la RMO	09-Expérience de la RMO (sur 5 dernières années)	10-Niveau d'études RMO
75%	12%	44	-26	298	60%	220	7%	B =	26% ▼	23% (ESS) ▲

Période de calcul : Janvier 2013 – Données arrêtées au 31/12/2012

Le tuyauteur industriel n'est pas le profil le plus demandé par les employeurs du monde industriel. Toutefois, il s'agit de l'un des métiers pour lequel les difficultés de recrutement sont les plus sensibles. Le taux de satisfaction n'est que de 75% pour une durée de satisfaction de 44 jours.

Ces indicateurs doivent toutefois être interprétés avec prudence. En effet, ce métier est caractérisé par un recours très important au contrat intérimaire. Ce dernier représente 81% des offres de tuyauteur industriel que nous enregistrons au Forem. Hors, les offres des agences d'intérim ne sont pas prises en compte pour le calcul du taux de satisfaction. Ainsi, pour le baromètre de janvier 2013 présenté ci-dessus, seuls 30 postes satisfaits ont été pris en compte pour le calcul du taux et de la durée de satisfaction sur les 298 offres de tuyauteur industriel déposées au Forem sur la période de calcul.

Si l'intérim doit être considéré comme un vecteur d'insertion professionnelle, force est de reconnaître que cette forme de recrutement ne facilite pas le travail du Forem pour l'identification des besoins de main d'œuvre et des tensions sur le marché du travail. Derrière les offres intérim subsistent quantité de questions auxquelles nous ne pouvons pas répondre : l'employeur a-t-il diffusé son offres dans plusieurs agences qui déposent chacune une offre distincte sur le site du Forem? S'agit-il d'une offre pour une réserve de recrutement de l'agence ? Quelle est la durée réelle du contrat proposé ? S'agit-il d'un contrat temporaire ou d'un contrat en vue d'un CDI si la personne convient ?...

¹ REM 4413401

Dans le cas du tuyauteur industriel, les conseillers en recrutement, les représentants sectoriels et le Fonds de Formation pour les Intérimaires s'accordent pour considérer ce profil comme extrêmement difficile à trouver sur le marché. En l'absence de filières de l'enseignement formant à ce métier et avec seulement deux centres de formation en Région wallonne (Technofutur industrie et Technifutur) dispensant une formation dans ce domaine, le métier est en pénurie de main d'œuvre.

Pourtant ce métier offre de réelles perspectives d'emploi et les salaires sont intéressants. Néanmoins le niveau technique requis est très élevé, ce qui n'en fait pas un métier facilement accessible. Ceci est d'autant plus problématique que les filières techniques et professionnelles de l'enseignement continuent de fonctionner comme des filières de relégation, attirant principalement les jeunes ayant échoué dans l'enseignement général. Par ailleurs, le métier de tuyauteur industriel est un métier chantier, ce qui peut aussi avoir des conséquences négatives en termes d'attractivité.

Si le marché reste en tension selon les experts du groupe de travail, force est de constater toutefois que la situation économique reste très délicate dans ce secteur d'activité. Les données du SPF économie font état de 1685 faillites en 2012 dans le secteur de l'industrie manufacturière, soit une croissance de 34% par rapport à 2010. Au niveau des offres reçues au Forem, les premières tendances observées en 2013 font également état d'une baisse dans le volume de recrutement des tuyauteurs industriels: -29% des offres sur les 4 premiers mois de 2013 en comparaison au volume enregistré sur les 4 premiers mois de 2012.

B. Les causes de tensions extérieures au champ d'actions du Forem

La quasi inexistence de réserve de main d'œuvre explique pour une large part les difficultés de recrutement vécues par les employeurs. La méconnaissance de ce métier, son absence de visibilité ainsi que sa complexité technologique ont mené à la disparition de cette filière au sein de l'enseignement professionnel (par faute de candidats) et à une sous-alimentation des filières de formation dans cette section.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater que la réserve de main d'œuvre « tuyauteur industriel » est faible en volume et qu'elle est essentiellement constituée de personnes de plus de 40 ans.

Par manque de visibilité, cette profession n'attire plus les jeunes et les sections de tuyauterie industrielle de l'enseignement professionnel ont fermé les unes après les autres.

Par ailleurs, la formation de tuyauteur industriel est complexe. Il faut posséder au minimum les acquis de base au niveau scolaire et de bonnes connaissances en mathématiques.

Enfin, il s'agit d'un métier de chantier qui impose des déplacements permanents. La mobilité est l'une des exigences premières du métier. Ceci peut réduire l'attrait ou l'accès à cette profession.

C. Evaluation de la prise en charge des recommandations 2012

Sur base de l'analyse Job Focus réalisée sur ce métier en 2012, diverses recommandations avaient été formulées. Voici un bilan relatif à la prise en compte de ces recommandations tant par les services internes que les partenaires externes du Forem.

1. Poursuivre les efforts de formation sur le métier, en privilégiant le mode de l'alternance

Deux centres de compétences forment au métier de tuyauteur industriel en région wallonne : Technifutur et Technofutur industrie. Au total, ce sont environ 20 stagiaires qui sont formés chaque année à ce métier. Le taux d'insertion est très élevé. Certains stagiaires ont même l'occasion de choisir entre plusieurs propositions de travail au terme de leur formation. Malheureusement et malgré les besoins du marché de l'emploi, il n'est pas possible d'accroître le volume de personnes formées dans ce domaine.



En effet, étant donné le niveau de compétences requis et le manque d'attractivité de cette profession, on peine déjà à remplir les filières de formation existantes, et ce, malgré les efforts déployés en termes de communication (nouveau public ciblé, mailing, annonce sur le site leforem.be, facebook...).

La formation en alternance :

Début 2012, Technifutur a mis sur pied une offre de formation alternée de technicien en tuyauterie industrielle en collaboration avec Fabricom et Randstad. D'une durée de 26 semaines, cette formation alterne apprentissage en centre de formation et stage dans l'entreprise. Dix stagiaires, non qualifiés mais recrutés pour leur motivation, ont intégré la formation qui a démarré en février 2012.

Au terme de cette formation (septembre 2012), seuls trois stagiaires ont été recrutés par Fabricom. Les autres ayant terminé la formation ont reçu un contrat d'un an chez Randstad. Fabricom n'a pas réitéré sa demande de collaboration pour 2013.

2. Poursuivre les efforts de sensibilisation aux métiers de l'industrie en particulier le tuyauteur industriel

En 2012, les Carrefours Emploi-Formation ont organisé 12 séances d'informations collectives sur les métiers de l'industrie et 199 personnes étaient présentes. Le métier de tuyauteur industriel fait également l'objet d'une information individuelle à tout usager qui en fait la demande.

Le rapport 2012 suggérait qu'une offre d'essais métiers comprenant le tuyauteur industriel soit mise en place à Technofutur Industrie et Technifutur (les deux opérateurs de formation pour ce métier). Malgré les sollicitations, cette recommandation n'a pas été suivie.

En 2013, un projet renforcera la connaissance métiers des conseillers du Forem. Ce projet s'adressera à des conseillers référents pour les particuliers d'une part et pour les entreprises d'autre part, spécialisés dans le domaine concerné. Cette activité permettra de présenter le marché de l'emploi centré sur les besoins et préoccupations des conseillers et de partager les réflexions sur les points de vigilance par rapport au positionnement métier, sur les pistes de réorientation possible des demandeurs d'emploi... La première séance sur les métiers de soudeur, tuyauteur industriel et usineur se tiendra au second semestre 2013.

Malgré les efforts fournis, force est de constater qu'il est très difficile d'orienter les demandeurs d'emploi vers ce métier. Il faut en effet disposer de bonnes connaissances de base en mathématiques et représentation spatiale... pour accéder à la formation. Au manque de visibilité de cette profession au sein de l'opinion publique, s'ajoute le fait que l'offre de formation est limitée d'un point de vue géographique (uniquement sur Liège et Strey). Par ailleurs, la formation est longue et donc peu attractive pour un demandeur d'emploi. On constate ainsi que seuls 2 demandeurs d'emploi avaient opté pour ce métier en tant que projet professionnel au 05/07/2013.

3. Poursuivre le travail d'amélioration de l'encodage des données sur les demandeurs d'emploi tuyauteur industriel dans Erasme

Lors des années précédentes, le groupe de travail a mis en évidence la nécessité d'identifier et d'encoder dans Erasme la possession par les demandeurs d'emploi des agréments de soudage, parfois requis dans les offres de tuyauteur industriel.

Une mise à jour de la nomenclature des qualifications dans l'application Erasme² a donc été opérée fin 2012 afin de lister les principaux agréments pouvant être détenus par une personne.

Début 2013, 544 agréments de soudage ont été encodés dans la base de données. Ceci concerne 31 demandeurs d'emploi inscrits sur le métier de tuyauteur industriel et constitue une information essentielle pour optimiser le travail d'adressage des offres d'emploi vers ces personnes.

² ERASME : base de données des demandeurs d'emploi

4. Poursuivre le développement des contacts entre les travaux Job Focus et la Fédération Wallonie Bruxelles (au travers des IPIEQ et du Conseil général de concertation de l'enseignement secondaire).

Les conclusions reprises dans le rapport 2012 du tuyauteur, ont été transmises par le cabinet du Ministre de l'emploi et de la Formation à l'AGERS³ de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour être présenté au Conseil général de Concertation de l'Enseignement Secondaire. Une réflexion est en cours au sein de l'AGERS pour déterminer comment intégrer les rapports métiers et les exploiter au mieux dans les instances concernées telles les IPIEQ par exemple de même que celles chargées de l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes.

5. Le Forem et le secteur doivent poursuivre les actions de sensibilisation des employeurs au dispositif PFI Métal.

L'IFPM a fourni un lien électronique vers sa nouvelle brochure PFI Métal et celui-ci a été activé au départ de la page PFI du site www.leforem.be. Dans le cadre de leur travail quotidien, les conseillers sensibilisent les demandeurs d'emploi et les entreprises qui pourraient être intéressés par ce dispositif.

Malgré ces efforts, le volume de PFI sur le métier de tuyauteur reste très bas. Les offres PFI ne concernent pas plus de 7% des offres dans ce métier. Par comparaison, les offres d'intérim atteignent 82% du total des offres. Selon les représentants sectoriels présents dans le groupe de travail, la conjoncture actuelle n'incite pas les employeurs à se diriger vers le PFI. Bien que les 2 dispositifs poursuivent des objectifs bien distincts, le PFI ne coïncide actuellement pas avec les stratégies de recrutement des entreprises du secteur (qui accordent leur préférence au contrat intérimaire).

D. Recommandations actualisées

- **Même si l'expérience menée jusqu'à présent a rencontré peu de résultats, il semble pertinent de poursuivre les efforts de formation sur le métier en privilégiant le mode de l'alternance. Une évaluation des précédentes expériences devra être menée préalablement et soumise à concertation (Fabricom, Randstad et Centre de compétences)**
- **Transmettre le dossier Job focus au SFMQ et suivre les travaux de révision du profil métier au SFMQ**

Le SFMQ va prochainement entamer la révision du profil métier de tuyauteur industriel. Lorsque ces travaux auront abouti, il conviendra d'analyser le contenu de ce nouveau profil métier en parallèle du référentiel emploi-métier existant. Les modifications éventuelles dans le contenu du référentiel devront être envisagées. Cette action devra tenir compte du passage futur au ROME V3.

- **Mettre en place la Recaf (Reconnaissance des acquis de formation) pour le tuyauteur industriel**
- **Poursuivre et intensifier la collaboration entre le Forem et l'IFPM autour du PFI Métal**

La collaboration entre le Forem et l'IFPM autour du PFI Métal existe depuis 2007 et inclut un système d'échange des données statistiques entre les deux partenaires. Afin d'améliorer davantage cette collaboration, une réunion de travail entre le service PFI du Forem et l'IFPM est prévue le 22 octobre prochain.

L'IFPM s'engage à sensibiliser à nouveau les entreprises de son secteur sur ce dispositif. Un mailing leur sera envoyé au mois de septembre dans lequel l'ensemble des produits Technios (dont le PFI Métal) seront proposés.



- **Poursuivre les actions visant à renforcer la connaissance métier des conseillers**

Organiser des séances d'information à destination des conseillers sur les métiers de soudeur, tuyauteur industriel et usineur. Par ailleurs, la formation technique pour non techniciens organisée par l'IFPM sera proposée aux conseillers spécialisés intéressés.

- **Transmettre ce rapport à l'AGERS afin de leur faire part de nos dernières conclusions sur ce métier.**

L'AGERS poursuivra ses réflexions sur la mise en place d'un dispositif ou d'un outil d'information et d'orientation sur les métiers, s'appuyant notamment sur les constats et recommandations des travaux Job Focus.